Adopté le : 17 octobre 215

Date de mise en ligne : 21 octobre 225

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 septembre 2025 à 20h00 à la mairie

- <u>Séance présidée</u> par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc

- <u>Membres excusés</u>: Mr BORGE Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr MALIN Jacky

- Membre absent : Mme DUCROT Isabelle

- Secrétaire de séance : Mme SAUVAGE Tatiana

Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali

- La séance est ouverte à 20h00.

Le quorum est atteint.

<u>Ordre du jour :</u> Adoption du procès-verbal du conseil de juillet - Désignation du secrétaire de séance - Espace de la Forge Marché Public - Urbanisme - Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

Adoption du procès-verbal du conseil d'août

Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 9 + 2 pouvoirs Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe ,Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme SAUVAGE Tatiana) O Contre O Abstention, le procès-verbal du conseil du 28 août 2025, transmis le 01 septembre 2025.

Désignation du secrétaire de séance

Mr le Maire nomme Mme SAUVAGE Tatiana comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 9 + 2 pouvoirs Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony pouvoir donné à Mr TABOURET Christophe, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention.

Espace de la Forge – Marchés publics

o Lot n°15

Monsieur le Maire informe que l'analyse est toujours en cours. Le sujet est repoussé au prochain conseil.

Points divers

Monsieur le Maire informe que :

 La réunion de démarrage a eu lieu le 5 septembre en présence des entreprises retenues pour les lots 1 à 14, de Mme LOUPIAS (ADT), de Mr GATTI (AA GROUP), de Mr CHAVERT (3ia), et également la SOCOTEC, le SYDESL, BLI, la DRI.

- Puis une réunion, le 11 septembre, avec les entreprises de Gros Œuvres, CORDIER, JANNET et TISSOT.
 Points soulevés, le dévoiement de la canalisation d'égout du voisin et les raccordements aux égouts.
 Sujets qui seront traités avec les services de BLI, le 25 septembre.
- Réunion du 18 septembre avec le entreprises BEAL, BOULAY, MEGARD, AMVR POUPON, JAILLET, GENEVOIS et BOOST'AIR. Plusieurs points évoqués, les commandes des huisseries et portes, 2 chambres froides et non qu'une, carrelage dans chambres froides, ragréage et non chappe dans les annexes, lot électricité des manquants et prévoir en plus une plateforme béton afin de recevoir les 2 moteurs extérieurs des chambres froides et les 3 moteurs des banques réfrigérées.
- o Prochaine réunion jeudi 25 septembre

Convention Ecole

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention entre les communes de Dommartin les Cuiseaux, de Condal et Varennes Saint Sauveur afin de fixer l'ordre des lieux (des classes) des futures fermetures de classe.

Commissions

Scolaire

Monsieur le Maire donne les effectifs de la rentrée : TPS-PS : 19, MS : 20, MS-GS : 15 soit 54 élèves à Dommartin, GS : 13, CP : 13 CE1 : 21 et CE2 : 19 soit 66 élèves à Varennes et CM1 : 18 et CM2 : 17 soit 35 élèves à Condal. Total de 155 élèves.

La rentrée s'est bien passée.

L'Assemblée Générale des 3 P'tits Sous a eu lieu le 11 septembre à Varennes St Sauveur.

Bâtiments

Monsieur le Maire informe que le logement au-dessus des écoles (côté garderie) est libre. La locataire au-dessus des écoles (côté maternelle) a quitté son logement. La nouvelle locataire arrive le 20 septembre.

Affouages

Monsieur le Maire informe que la publicité va être faite.

Communication

Monsieur le Maire rappelle que le nouveau site va être mis en ligne, après la formation du personnel le 20 octobre.

Monsieur le Maire rappelle la réunion commission communication, lundi 22 septembre, pour élaboration du bulletin.

Comité Consultatif de l'Action Sociale

Monsieur le Maire rappelle que le repas de la municipalité pour les anciens est le 22 novembre et la date pour la réunion de la commission va être fixée après réception des offres de menus.

- Questions et invitations diverses :

Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire informe de l'obligation pour la commune de disposer d'un Plan Communal de Sauvegarde, étant en sismicité modérée. Il a assisté à une formation en juin et travaille actuellement sur le sujet. Une commission devra être créer. Monsieur le Maire informe avoir retenu 5 critères pour la commune : Le tremblement de terre, l'accident de personnes sur le réseau ferroviaire, l'accident de personnes sur l'autoroute, l'accident produit chimique, et l'incendie dans le bourg (pour les habitations rapprochées).

Assurance Statutaire

Monsieur le Maire explique ce qu'est l'assurance statutaire. Actuellement nous avons un contrat avec le CIGAC (GROUPAMA). Nous avions répondu favorablement au centre de gestion qui souhaitait lancer une procédure de mise en concurrence. Le centre de gestion a retenu l'offre de CNP Assurances. Leurs propositions étant plus avantageuses pour la collectivité et les agents, Monsieur le Maire propose de résilier notre contrat. Le conseil accepte. Le sujet sera revu lors du projet conseil pour définir les conditions du nouveau contrat.

Vie communale

Monsieur le Maire informe :

- 2 décès
- Le prochain conseil sera le vendredi 17 octobre 2025.

La séance est close à 21h15.

Secrétaire de séance,

SAUVAGE Tatiana

Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc